

**PROFESSIONS DE FOI**  
COMMISSION STATUTAIRE NATIONALE  
PREMIER COLLEGE – RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE

---

**Ordre d'apparition :**

- CMH-INPH-SNAMHP Unis Ensemble pour la défense de l'Hôpital
- Ensemble avec APH-SNPHARE composée d'Avenir Hospitalier, Confédération des Praticiens des Hôpitaux, AMUF, SYNCASS-CFDT

## **DEFENSE des RADIOLOGUES, ce que nous voulons :**

Le Syndicat des Radiologues Hospitaliers (SRH) est **le seul syndicat mono-catégoriel représentant tous les radiologues PH et HU** ainsi que l'imagerie dans les établissements.

Le **SRH** a ainsi trouvé toute sa place dans le principal pôle syndical composé par le SNAM-HP, la CMH et l'INPH **seule union syndicale légitime** pour les représenter dans les prochaines élections professionnelles avec la liste **« Unis, ensemble pour la défense de l'hôpital »**.

Saisissons cette occasion plutôt rare de nous faire entendre et de faire valoir **les spécificités de notre discipline** et de notre mode d'exercice.

Nos services d'imagerie des hôpitaux sont depuis trop longtemps touchés par la crise qui frappe durement toutes les spécialités et qui entraîne des conséquences directes pour nous :

- **Notre statut** est de plus en plus assujéti à un pouvoir administratif
- **Nos rémunérations** ont connu une véritable régression de près de 40 % de moins en euros constants qu'il y a 20 ans avec les conséquences que cela entraîne sur nos futures retraites.
- Le **niveau d'investissement** institutionnel collectif dans l'hôpital public est devenu catastrophique, avec des CME vidées de toute possibilité de gérer les affaires de l'hôpital

**Tous ensemble nous défendrons mieux :**

- Le nombre d'internes en radiologie qui augmente trop lentement
- La diffusion des innovations qui rendent inéluctables le rôle croissant de l'imagerie, et la place des radiologues à tous les stades des prises en charge du diagnostic au traitement.
- La qualité médicale du service d'imagerie qui conditionne la performance médico-économique d'un hôpital et impacte fortement la prise en charge des patients du territoire.

**Il nous faut un SRH fort en lien avec Alliance-Hopital**

Un lien étroit entre le SRH et Alliance-Hopital, la Société Française de Radiologie et le Collège des Enseignants en Radiologie de France, est indispensable pour défendre nos intérêts :

- auprès des tutelles ministérielles, régionales et des organismes payeurs (UNCAM et mutuelles...) par une action commune avec Alliance-Hopital et les syndicats multi-catégoriels
- au sein du Conseil Professionnel de la Radiologie (G4N) et des groupes de travail de la SFR
- auprès des organisations professionnelles et institutions : ASN, CNOM, FHF, SNITEM...

Nos actions inscrites sur nos sites [www.srh-info.org](http://www.srh-info.org) et [www.alliance-hopital.com](http://www.alliance-hopital.com) portent sur

- l'évolution **du statut de tous les PH** qui doit être revalorisé,
- la valorisation **des gardes et astreintes** qui doit prendre en compte la pénibilité.
- la défense **d'une activité libérale éthique** et responsable
- la défense du montant **de la retraite** de tous les praticiens

Le SRH, soutenu par le SNAM-HP et la CMH, poursuit **ses actions spécifiques pour l'imagerie**

- le développement des projets d'imagerie territoriaux (PIMM) et de l'article 51 LFSS 2018
- la présence du SRH dans les commissions CNAM pour les négociations tarifaires
- la défense des radiologues au sein des CRP et du conseil de discipline
- la contribution à l'élaboration des recommandations professionnelles en lien avec le G4

Il est donc capital que le SRH, obtienne **pour les Radiologues un maximum d'élus, et de voix aux élections** de toutes les **commissions statutaires H et HU et du conseil de discipline H**.

**Pour toutes ces raisons, il faut massivement voter et faire voter pour nos listes d'union CMH, INPH et SNAM-HP « Unis Ensemble pour la Défense de l'Hôpital »**

**Pour le SRH :** Olivier Hélénon Président et Thomas Martinelli Secrétaire Général

**Pour Alliance-Hopital :** Frank Boudghene et Jean-Pierre Pruvo, Vice-Présidents



## UNIS ENSEMBLE POUR LA DEFENSE DE L'HOPITAL

### CMH, INPH et SNAM-HP : 3 syndicats médicaux pour une Union électorale

La **CMH**, l'**INPH** et le **SNAM-HP** ont décidé de présenter des listes communes entre nos trois intersyndicales représentatives :

- de toute la médecine hospitalière,
- chez tous les praticiens hospitaliers, hospitalo-universitaires, et contractuels
- dans toutes les spécialités en santé,
- et sans aucun à priori dogmatique, sectaire ou politique.

Nos trois intersyndicales :

- la **CMH** (Coordination Médicale Hospitalière),
- l'**INPH** (Intersyndicale Nationale des Praticiens Hospitaliers),
- et le **SNAM-HP** (Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics),

ont décidé d'unir leurs efforts et de présenter des listes d'union aux élections du CSPM et des commissions statutaires et disciplinaires vu les dangers majeurs qui menacent nos professions et nos hôpitaux.

**En effet, trois crises conjointes aggravent la situation et particulièrement en Radiologie :**

- **une crise démographique** qui gagne l'ensemble du territoire national et qui nous concerne tous ainsi que les personnels non médicaux, dans toutes les villes, les CH et les CHU.
- **une crise budgétaire**, avec la réduction tarifaire de tous les actes, les fermetures d'unités, de service et d'hôpitaux.
- **une crise institutionnelle** enfin avec une prise de pouvoir quasi-totale des administrations, au mépris des praticiens hospitaliers dans les hôpitaux.

Les activités cliniques et radiologiques sont bien souvent étouffées par les contraintes de la production, les rapports administratifs, les certificats et les actes comptables.

Dans ces conditions, la **CMH**, l'**INPH** et le **SNAM-HP**, défenseurs intransigeants de notre liberté d'exercice, s'engagent ensemble à promouvoir une médecine de qualité et une profession revalorisée, défendue par des syndicats unis, forts, représentatifs et qui ont fait leur preuve dans la défense de tous les collègues sans exception.

Dr Norbert SKURNIK, CMH - Dr Rachel BOCHER, INPH - Pr Sadek BELOUCIF, SNAM-HP

# Ensemble avec APH



## Une liste commune pour l'avenir des praticiens et de l'hôpital public !

**APH** (Action Praticien Hôpital) est une intersyndicale qui en regroupe deux : **Avenir Hospitalier** et la **Confédération des Praticiens des Hôpitaux** (CPH).

Pour ces élections nous nous sommes rapprochés de deux autres syndicats, l'AMUF et le Syncass-CFDT.

Nous sommes donc l'union de **16 syndicats professionnels**, médicaux, odontologistes et pharmaceutiques, généralistes ou de spécialités qui œuvrent au quotidien pour défendre l'intérêt collectif.

Les thématiques prioritaires que nous portons pour restaurer l'attractivité de nos métiers sont nombreuses et connues, nous communiquons depuis longtemps sur ces sujets : La perte des **quatre ans**, la **permanence des soins**, le **temps de travail**, la **gouvernance** hospitalière, les **retraites**, l'**IRCANTEC**, etc...

Pour offrir un avenir à nos métiers et exercices, **Ensemble avec APH** vous invite à voter pour ses candidats !

La force et la solidité qui font aussi l'identité d'APH, c'est la représentativité des praticiens. Cette représentativité permet l'ouverture au dialogue, la négociation, la recherche de convergences pour faire avancer des revendications communes. Elle permet aussi l'action et la lutte, la mobilisation de toutes les énergies. La continuité et la cohérence de nos actions sont au service des praticiens, et forgent notre engagement. La responsabilité que nous confèrent nos mandants nous oblige. L'entraide, la solidarité, la confraternité nous réunissent et l'appartenance à APH nous assure de solides liens, permet l'implication de tous au service de nos valeurs communes, avec ténacité, constance, maturité, et indépendance.

## Et pour les HU ?

Un plafond de verre a été brisé à l'issue des négociations de 2023, avec le précédent que constitue la cotisation IRCANTEC sur nos émoluments hospitaliers prévue pour septembre

2024. Le travail syndical ne peut toutefois se contenter de ce résultat intermédiaire et notre **représentation active** dans les instances est indispensable.

APH répugne à se tromper de cible : la (quasi) non reconnaissance sociale de notre travail hospitalier est de la responsabilité du Ministère de la Santé ! APH n'oublie cependant pas la double tutelle Enseignement Supérieur-Santé : la « validation des services auxiliaires » est aussi un objectif fondamental pour le calcul de notre retraite de fonctionnaire d'état.

**L'attractivité pour les carrières hospitalo-universitaires** est en berne : **agissons** pour nos jeunes collègues, encore passionnés par la triple mission Enseignement-Recherche-Soins, afin de garantir le niveau d'excellence auquel nous sommes attachés.

**Du 11 au 18 juin, votez « Ensemble avec APH » sur l'ensemble des scrutins proposés !**

